

## Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail – 07 Mars 2022

Présidente : Mme Fournier

Secrétaire CHSCT désigné pour l'année 2022 : Joseph Lécrivain


Secrétaire Adjoint CHSCT : M. Marioton

Validation du dernier CHSCT : Validé à l'unanimité

Présents :

Mme Christelle VIDY	Représentant syndicat CFDT titulaire	Présente
Mme Magali LE GUEHENNEC-JEGO	Représentant syndicat CFDT titulaire	Présente
M. Thierry LIGNEL	Représentant syndicat CFDT titulaire	Présent
M. Jérôme FROMENTIN	Représentant syndicat CFDT suppléant	Présent
Mme Evelyne GERVOT	Représentant syndicat CFDT suppléant	Excusée
Mme Gwenaëlle LECOMTE	Représentant syndicat CFDT suppléant	Excusée
M. Guillaume FAUCON	Représentant syndicat CFDT titulaire	Présent
M. Joseph LECRIVAIN	Représentant syndicat CGT titulaire	Présent
M. Laurent BONNEAU	Représentant syndicat CGT titulaire	Excusé
Mme Françoise MALHERBE	Représentant syndicat CGT titulaire	Présente
Mme Dominique FOURNIER	Présidente	Présente
M. Philippe COULON	Titulaire	Présent
M Patrick SOUTIF	Titulaire	Présent
M. Xavier TALOIS	Titulaire	Présent
M. Jean-Marie MARIOTON	Titulaire	Présent
Mme Nicole LEROUX	Titulaire	Excusée
Mme Magali D'ARGENTRE	Suppléant	Excusée
M. Antoine VALPREMIT	Suppléant	Excusé
Mme Stéphanie LEFOULON	Suppléant	Excusée
M. Yves PAILLASSE	Suppléant	Excusé
M. Jean-Michel TRIDON	Suppléant	Excusé
Mme Jeanne LEBOURDAIS	Suppléante	Excusée
M Clément VENTOSA	DAME	Présent
Mme Lydia GUHUR	DEJS	Présente
Mme Nathalie ROUSSEL	DR	Présente
Mme Cécile ALLANIC	DAC	Excusée
M. Aurélien ANGOT	DASS	Présent
M. Florent GOISMIER	DEA	Présent
Mme Lucie COMMEUREUC	DRH	Présente
M. David Le BORGNE	DGS	Présent
Mme Mélanie LEPROVOST	CPRP	Présente
Docteur Véronique Queste	MEDECIN DE PREVENTION	Présente

## 1. Registre santé et sécurité au travail ou déclaration accidents bénins

Service	Date	Faits-dommages	Préconisations
La Vague	Septembre / Octobre	6 signalements de glissades d'usagers au bord de la piscine.	Protocole d'entretien des sols revus avec l'entreprise de nettoyage (16/11). Traitement des sols budgété, action concomitante à la vidange des bassins
EV	12/10	Lors de plantations et mise en place d'antivol. L'agent utilisait un marteau quand celui-ci s'est désolidarisé. L'agent a reçu la tête du marteau dans la tête. Il a eu une petite plaie.	Vérifier son matériel avant le départ sur un chantier. Renouveler le matériel vieillissant ou usé. Vérifier trousse de secours dans véhicule.
Collecte	9/11	L'adjoint au responsable du service a constaté que la porte d'un des quais de transfert était en panne. Ce qui était le cas depuis quelques jours selon les agents mais qui ne l'avaient pas signalé. 	Réparation de la porte demandée immédiatement, et mise en sécurité du quai. Rappel aux agents de signaler ce type de dysfonctionnement soit oralement soit sur le registre SST pour prévenir le risque de chute et acter la demande de réparation.

La CGT confirme que les agents ont tendance à user leur matériel jusqu'au bout du bout parfois.

La CPRP ajoute que ça part d'une bonne intention mais qu'il faut renouveler le matériel quand c'est nécessaire pour prévenir les accidents et contrôler régulièrement son matériel, avant de partir sur un chantier par exemple.

## 2. Analyse des accidents depuis le dernier CHSCT

Service	Date	Arrêt	Nature des lésions	Faits - dommages	Résultat de l'enquête
Resto municipal	14/10	5j	Douleurs intercostales et trapézialgie	En soulevant un carton rempli de bananes pour le déposer sur un container roulant, l'agent a ressenti une douleur dans l'épaule et le dos	Par manque d'espace et pour ne pas que les collègues en charge des livraisons aux écoles n'oublient les bananes (oubli quelques jours avant), l'agent a soulevé le bac pour le poser sur les caissons à roulettes (haut d'1m20 environ). La caisse pesait environ 12kg. Suite à l'accident l'équipe a essayé d'utiliser un autre espace du restaurant pour être plus à l'aise lors de la préparation des livraisons. Les bacs ne sont plus posés sur les caissons pour éviter le port de charge et d'éventuelles chutes des bacs. L'ergonomie du restaurant serait à revoir par rapport à l'augmentation du nombre de repas préparés (portage aides à domicile)
			Scapulargie	L'agent était d'astreinte et utilisait un véhicule de service. Il circulait sur la nationale 162 en direction de Mayenne (depuis son domicile de Commer ou il était rentré déjeuner avant d'être appelé pour une intervention). Au niveau de Moulay (Pont de l'Aron) ; l'agent s'est déporté percutant le muret sur sa gauche puis de nouveau	Pas de cause identifiée ni par l'agent, ni par le témoin qui suivait l'agent, ni par notre enquête. L'agent n'était pas sous l'emprise de l'alcool, pas de fatigue particulière (Lundi). Elément en cause possible serait la pluie qui avait commencé à tomber vers 11h et s'était arrêtée peu avant l'accident. Il a été conseillé à l'agent de re-consulter pour des douleurs persistantes à l'épaule.

				déporté sur la droite percutant un autre muret. Les pompiers sont intervenus ainsi que le responsable du service Voirie que l'agent a contacté.	
Lecture publique	19/10	14 j	Entorse cheville droite	En sortant d'une intervention (Parking Don Bosco), l'agent s'est tordu la cheville droite	RAS. Pas de problème particulier sur la chaussée
AD	01/11	155j	Lombalgie gauche, tendinopathie coiffe des rotateurs (+ tennis elbow)	Pour le 3 <sup>e</sup> jour consécutif, l'agent a transféré le bénéficiaire de son lit à la chaise Montauban. Elle a utilisé un verticalisateur. Le bénéficiaire était de corpulence importante et l'agent seule. L'agent a ressenti des douleurs dans l'épaule puis dans les bras.	Fin arrêt 05/04/2022
AD	20/12	6j	Lumbago aigu	En faisant le lit d'un bénéficiaire, lorsque l'agent a secoué la couette (lit bas et non adapté), l'agent s'est bloqué le dos.	Analyse prévue jeudi 17 Mars
Bâtiment	16/12	87j	Déchirure tendon et musculaire épaule droite	Lors du passage de câbles dans les bureaux situés au CIO, l'agent a tiré fort sur des anciens câbles pour les enlever.	Fin arrêt 14/03
Total	6 AT pour 392 jours d'arrêt				

X.T demande ce qu'on entend par ergonomie du restaurant qui serait à revoir.

La CPRP précise que globalement les équipements et l'organisation du restaurant datent mais il y a eu une augmentation progressive du nombre de repas préparés, notamment pour le coté portage à domicile (maintien à domicile). Il y a une marge de progression possible sur les équipements pour en améliorer l'ergonomie.

Le DASSP précise qu'il y a 120 bénéficiaires du portage à domicile.

La DEJS ajoute qu'en effet il n'y avait pas au début l'activité de portage à domicile à l'ouverture du restaurant. Il est question de rénover le bâtiment, et les questions d'ergonomie avec la prise en compte des risques de TMS, port de charge et de stockage/lavage seront à prendre en compte. Il y a aussi une dimension écologique avec le remplacement des barquettes en plastique par du biodégradables pour 2023.

A propos de l'accident de l'aide à domicile, la CFDT demande si c'est suffisant d'être seule s'occuper d'une personne corpulente.

X.T répond que dans ce cas, c'est à cela que sert l'équipement d'un verticalisateur, pour réduire les risques liés au soulèvement de la personne.

La CPRP ajoute que l'on fera l'analyse d'accident au retour de l'agent et on reverra à ce moment-là s'il y a besoin de revenir sur l'utilisation de cet équipement puisqu'il est en effet en place pour éviter ce type d'accident.

D.F demande quel âge à l'agent.

Le DASSP répond que l'agent à une cinquantaine d'année.

Question CFDT: Un incident dans les vestiaires homme des Espaces verts (coupure de courant générale à l'embauche mardi matin) ce qui a révélé qu'il manquait un BAES (Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité) dans le vestiaire et dans les douches, ce que nous n'avions pas vu lors de nos visites CHSCT dans ce service. De plus, il manquait des ampoules dans les blocs du couloir général. Cela pourrait être préjudiciable en cas d'incendie ou autre incident avec de la fumée.

La CGT ajoute qu'il n'y a pas de lumière naturelle.

JM.M ajoute qu'il doit surement y avoir plus de 20 personnes dans le vestiaire.

La CPRP ajoute qu'il n'était peut-être pas obligatoire de disposer d'un BAES dans le vestiaire au moment de la construction (car moins de 20 personnes dans le vestiaire ?).

La CFDT ajoute que ça n'avait pas été soulevé lors de la visite du CHSCT à l'ouverture du bâtiment.

Dans tous les cas, obligatoire ou non, la CPRP pense que ça ne coûte pas grand-chose d'en ajouter un pour assurer la bonne évacuation du bâtiment. Il faut que le cheminement jusqu'à l'extérieur soit indiqué dès qu'il y a un obstacle ou un changement de direction.

Question de la CGT : quelles actions pour inciter les usagers et agents à couper le moteur de leur véhicule en déchetterie mais aussi au Centre technique municipal ?

Ajout de cette règle au règlement des déchetteries lors de la mise à jour de ce règlement courant 2022 et marquer temporairement cette demande sur les panneaux situés aux entrées des déchetteries ainsi qu'ajouter une affiche dans les déchetteries avec cette consigne.

La CGT ajoute qu'il y a aussi ce souci au CTM, y compris dans les garages. « Quand on voit le prix de l'essence actuellement ... »

JM.M pense qu'il faut plutôt prendre le sujet sous l'angle de la santé des agents que de parler du prix de l'essence.

J.F évoque comme exemple les drive où il est demandé de couper le moteur et ça fonctionne très bien avec de l'affichage. On pourrait avoir le même principe.

### 3. Visite de services et calendrier

#### 3.1 Calendrier des visites :

Visites proposées	Date et heure	Délégation représentant du personnel	Délégation représentant de l'administration
Angellerie et Charles Perrault	Le 28 Mars 2022 10h30-12h30	Christelle et Joseph	Mme Lebourdais ou Mr Talois

### 4. Point situation sanitaire

- **Retour quantitatifs 5<sup>ème</sup> vague** : nombre d'agents positifs, cas contacts difficiles à suivre, impact des gardes d'enfant, redéploiement d'effectifs entre services pour assurer la continuité des services essentiels + adaptation et fonctionnement en service dégradé (voir avec la DEJS et la DAC)

La DEJS confirme qu'il y a de nouveau eu des changements de services pour pallier aux absences (covid mais aussi des arrêts liés à de la fatigue, TMS, stress). Des agents d'entretien sont allés aider au restaurant municipal. Dans les écoles les renforts recrutés en 2020 sont toujours en place au bout de 2 ans.

- **Sollicitation des responsables par questionnaire** : Retour sur la gestion du télétravail et impact 5<sup>ème</sup> vague dans les services (voir pièce jointe : Rex 5<sup>e</sup> vague).

X.T et le DGS pensent que les réponses « ni plus ni moins » sont compliquées à interpréter.

La DRH et la CPRP ajoutent que ça reste une réponse à prendre en compte. Elles indiquent qu'il y a une marge de progression vers du positif. Au moins les agents qui ont répondu ni plus ni moins n'ont pas été impacté négativement par la gestion de crise.

La DRH souhaiterait que l'on regarde dans quelles directions se situent les répondants qui ont exprimé des ressentis plutôt négatif (stress, fatigue, augmentation de la charge de travail...) liés à cette vague.

La CFDT ajoute qu'en tout cas cette crise aura permis de révéler que certains secteurs peuvent bénéficier de télétravail et que cela permet aux agents de travailler sur des missions de fonds plus sereinement.

Le DGS ajoute que nous avons eu un retour très positif de la CRC (Chambre régionale des comptes) sur la gestion covid depuis 2020.

La DR précise que la CRC a pointé une bonne gestion avec beaucoup de pragmatisme. Une note positive sur les remplacements et l'adaptabilité des agents, une bonne gestion des ressources humaines et des ressources de la collectivité avec dès 2020 une anticipation notamment budgétaire de la crise sanitaire.

Le DGS note l'exemplarité de notre collectivité.

X.T se demande ce qu'il serait possible de faire pour mettre en valeur cette exemplarité. Il propose de prendre un temps avec les élus en conseil communautaire.

La DRH souhaiterait que ce retour d'expérience puisse aussi être fait au sein des services par les responsables pour faire ressortir les forces qui ont été mises en œuvre durant cette période.

X.T ajoute qu'il faut aussi faire ressortir tout ce qui a été positif pendant cette période.

D.F ajoute qu'il serait bon aussi de communiquer auprès des usagers.

#### - **Stocks de masques et autotest**

La CPRP précise que nous avons encore un stock important de masque en tissus (on avait de quoi fournir les agents pour l'année 2022 entière), 8000 masques chirurgicaux (stock tampon en cas de reprise). Il nous reste aussi une trentaine de boites d'autotest qui sont toujours à disposition des agents si besoin.

La DRH ajoute que pour l'instant nous mettons de côté un groupement de commande de masque au vu du stock tampon que nous avons. Nous rediscuterons de cette possibilité en cas de retour de l'obligation du port du masque.

#### 5. **Document unique : mise à jour de l'évaluation des risques au service Propreté urbaine**

Voir le document et plan d'action.



### Question CFDT

Le service espaces verts et le service "propreté urbaine" sont toujours confrontés, et apparemment de plus en plus, à la problématique des débris et déjections canines dans les massifs, les pelouses, sur la voie publique. Les élus sont mobilisés sur ce sujet mais apparemment, le civisme n'est toujours pas au rendez-vous.



La DR se demande pourquoi nous n'allons pas vers la sanction pour ce genre d'incivilités.

Le DGS pense qu'un travail agents – élus est nécessaire sur ce type de sujet.

X.T pense que le sujet devrait être abordé au prochain groupe majoritaire et en conseil communautaire.

G.F précise que c'est de pire en pire pour le service espaces verts qui est confronté tous les jours aux déjections d'animaux mais aussi aux déchets (parfois jeté depuis les appartements d'immeuble dans les haies). On ne s'en rend peut être pas compte car le service Propreté urbaine agit rapidement sur la voirie.

F.G confirme qu'il y a une démotivation des agents face aux incivilités des usagers,

La DR ajoute que ces agents sont aussi parfois confrontés à des insultes. Elle souhaiterait que l'on accompagne les agents pour porter plainte et que les agents n'hésitent pas à inscrire ces agressions verbales dans les registres santé et sécurité au travail.

Le DGS souhaiterait que les agents bénéficient de formation pour faire face à ces incivilités. En particulier les agents qui interviennent sur les espaces publics.

La CPRP confirme qu'il existe une formation « relation à l'utilisateur » dont le service collecte des déchets a déjà bénéficié par exemple. Elle demande à Frédéric Gombert si son service l'a déjà faite.

Il répond que non.

La CPRP ajoute que l'on ajoutera cette formation au plan de formation 2023 pour la Propreté urbaine, et qu'un ou plusieurs services devraient pouvoir en bénéficier chaque année.

D.F voit que les photos présentées sont au grand nord, elle indique qu'il y a déjà des améliorations possibles en ajoutant des poubelles et en changeant les panneaux qui datent.

P.S ajoute que le travail doit se faire aussi en amont, par exemple faire de la sensibilisation dans les écoles. L'éducation est un levier important pour agir sur ces problématiques.

X.T pense qu'il y aura un lien à faire avec le contrat local de sécurité et de la délinquance.

## 6. Rétro planning CHSCT 2022

Point CODIR	05/04/2022
Sollicitations des services et OS	11/04/2022
Date limite retour services	19/04/2022
Date limite questions OS	25/04/2022
Prépa Elus CHSCT 2	02/05/2022
Envoi ordre du jour	03/05/2022
CHSCT 2	16/05/2022

Le Président,



Le secrétaire,



